



FORMULAIRE D'INSCRIPTION CABINET VÉTÉRINAIRE

Les données obtenues sont traitées de manière strictement confidentielle conformément à la politique de confidentialité dont la version la plus récente peut toujours être consultée sur le site www.belplume.be.

! LETTRES CAPITALES, si manuscrites!

Nom de l'établissement :

N° TAV. :

Adresse :

Code postal :Lieu:.....

Responsable :

Numéro Sanitel :

Téléphone/GSM :

E-mail :

Important:

- Le cabinet vétérinaire adhère au système de qualité Belplume.
- Tant qu'il n'existe pas de cahier des charges pour les cabinets vétérinaires, le cabinet vétérinaire apparaîtra sur le site web du Belplume avec le nom de l'entreprise et le lieu comme "enregistré".
- La contribution annuelle des participants au Belplume est facturée par Belplume asbl.
- Dès que le cahier des charges pour des cabinets vétérinaires est disponible, le cabinets vétérinaire choisit un organisme de certification indépendant (OCI). Cet organisme de certification réalisera l'audit Belplume du cabinet vétérinaire.
- Dès que le cahier des charges pour les cabinets vétérinaires est disponible, le cabinet vétérinaire apparaît sur le site web avec la mention " Inscrit " pour une durée de 3 mois. Si aucun certificat valide n'est obtenu dans les 3 mois suivant la publication du cahier des charges pour les cabinets vétérinaires, le cabinet vétérinaire sera radié du système de qualité du Belplume.
- Dès que le cahier des charges pour les cabinets vétérinaires est disponible, la contribution annuelle des participants au Belplume est facturée par l'organisme de certification.
- Vous pouvez annuler en signant le formulaire d'annulation au secrétariat de Belplume.

Je déclare par la présente que toutes les données ci-dessus sont correctes et complètes et j'accepte la politique de confidentialité du Belplume. Pour accord,

.....
(Ville)

.....
(Date)

.....
(Nom et Signature)

Adresse de retour:

Belplume asbl
info@belplume.be
Koning Albert II-laan 35, bus 51, 1030 Brussel